par demoiselle Marie Arod de Riverie, dame de Chambost, qui, à sa mort, arrivée vers 1559, laissa ce fief à noble Antoine de Gumin, seigneur de Romanesche, en Dauphiné, son héritier (1).

A la même époque, nous voyons encore en possession de divers fonds de terre à Saint-Didier, René de Bron, seigneur de la Liègue, Louis Arod, seigneur de Senevas, Jean Arod, seigneur de Ronzières et Flory Arod, seigneur de Lay. Philippe Charésieu, notaire royal et lieutenant au bailliage de Riverie, qui avait épousé une sœur d'Etienne du Tronchet, secrétaire de la reine Catherine de Médicis, possédait également dans cette paroisse des propriétés importantes, et, à plusieurs reprises, il fit don à ce dernier du produit de ses vignes. Aussi voyons-nous Etienne du Tronchet lui adresser, dans une lettre, ses plus vifs remercîments « pour le bon et excellent vin de Lyonnois qu'il a eu l'honnesteté de lui envoyer, suivant sa louable coutume, quand la saison s'y peut accommoder » (2).

Le souvenir le plus important de l'histoire de Saint-Didier est celui de sa destruction par les royalistes viennois, en 1590. L'année précédente, Lyon s'était rallié à la Ligue, et la province avait été livrée aussitôt aux

⁽¹⁾ Mazures de l'Ile-Barbe, p. 216. — Terrier du Chapitre de Saint-Paul, f° 2.

⁽²⁾ V. Lettres missives et familières d'Etienne du Tronchet, n° 179. Etienne du Tronchet n'était pas riche, et ses lettres nous montrent combien il savait solliciter des cadeaux de toute nature. Il ne s'en cachait point d'ailleurs, et le sommaire dont il fait précéder sa lettre à Philippe Charésieu nous apprend ainsi que ses remercîments avaient pour but de générer nouvelle courtoisie. (V. la Notice d'Etienne du Tronchet, par M. de Chantelauze, Revue du Lyonnais, 2° série, t, XII, p. 344.